

10 juil 2020 -19:35

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2020

Nomination d'un juge auprès de la Cour constitutionnelle

Sur proposition de la Première ministre Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination d'un juge d'expression française auprès de la Cour constitutionnelle.

Sur la base d'une liste double présentée par le Sénat, Thierry Detienne, ancien membre de la Chambre des représentants, ancien membre du Parlement de la Région wallonne et ancien membre du Parlement de la Communauté française est nommé comme juge d'expression française auprès de la Cour constitutionnelle.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Première ministre, chargée de Beliris et des
Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@premier.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@premier.fed.be